



Rapport annuel 2013

Sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers



SOMMAIRE

A - INDICATEURS TECHNIQUES.....	3
1 – LE TERRITOIRE DESSERVI	3
1-1 <i>Le périmètre :</i>	3
1-2 <i>L'organisation générale du service :</i>	3
1-3 <i>La population desservie</i>	4
2 – LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES : ORGANISATION ET FREQUENCE	4
3 – LA COLLECTE SELECTIVE : ORGANISATION ET FREQUENCE DE LA COLLECTE DES EMBALLAGES LEGERES DES JOURNAUX MAGAZINES ET DU VERRE	5
3-1 <i>La collecte en porte à porte des emballages légers, des journaux magazines et du verre</i>	5
3-2 <i>La collecte en apport volontaire des emballages légers, des journaux magazines et du verre</i>	5
4 – TONNAGES DES ORDURES MENAGERES ET DU TRI SELECTIF.....	6
4-1 <i>Tonnages d'ordures ménagères collectés</i>	6
4-2 <i>Tonnages des recyclables collectés et qualité du tri</i>	9
5 AUTRES COLLECTES	11
5-1 <i>La collecte sélective des textiles</i>	11
5-2 <i>La collecte des déchets d'activité de soin à risques infectieux (DASRI)</i>	12
5-3 <i>La collecte des encombrants</i>	12
6- LES DECHETERIES	13
6-1 <i>Situation et horaires d'ouverture des déchèteries</i>	13
6-2 <i>Fréquentation des déchèteries</i>	14
6-3 <i>Tonnages des déchets collectés en déchèteries</i>	15
6-4 <i>Devenir des déchets collectés en déchèterie</i>	19
7- COLLECTE DES DECHETS NON MENAGERS PRIS EN CHARGE PAR LE SERVICE PUBLIC.....	19
7-1 <i>Déchets des artisans commerçants</i>	19
7-2 <i>Les déchets produits dans les campings</i>	21
8 – LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES.....	22
8-1 <i>Nature et Localisation des unités de traitement</i>	22
8-2 <i>Exploitation de l'Eco Centre</i>	23
8-3 <i>Suivi Post exploitation de l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'Aiguillon</i>	26
9 – REDUCTION DES FLUX ET MESURES DE PREVENTION	27
9-1 <i>Actions menées sur la réduction des flux à collecter et à traiter</i>	27
9-2 <i>Mesure de prévention dans la collecte et le transport</i>	28
B - INDICATEURS FINANCIERS	29
1 – MODALITES D'EXPLOITATION DU SERVICE D'ELIMINATION	29
2 – PRESTATIONS REMUNEREES A DES ENTREPRISES SUR CONTRAT	29
2-1 <i>Prestations de collecte</i>	29
2-2 <i>Prestations d'exploitation des déchèteries</i>	30
2-3 <i>Prestations de traitement des ordures ménagères et de déchets à l'Eco Centre</i>	30
3 – MODALITES DE FINANCEMENT	30
3-1 <i>Recettes liées à la Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères</i>	30
3-2 <i>Recettes liées à la Redevance spéciale d'enlèvement des ordures ménagères pour le camping</i>	31
3-3 <i>Recettes liées à la Redevance spéciale d'enlèvement des ordures ménagères pour les professionnels</i>	31
3-4 <i>Recettes liées à la taxe dépôt en déchèterie pour les professionnels</i>	31
3-5 <i>Recettes liées au contrat Eco Emballages</i>	31
3-6 <i>Recettes liées à la reprise des papiers journaux magazines</i>	32
3-7 <i>Recettes liées au contrat avec Eco-Systèmes (DEEE)</i>	32
3-8 <i>Recettes liées au contrat avec Eco-TLC (Textile-Linge-Chaussures)</i>	32
3-9 <i>Recettes liées au contrat avec Eco-DDS (Déchets Diffus Spécifiques)</i>	32
4 - INDICATEURS DE COUTS	34
ANNEXES.....	35

Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'élimination des déchets du territoire de la Communauté de Communes de Pornic pour l'année 2013.

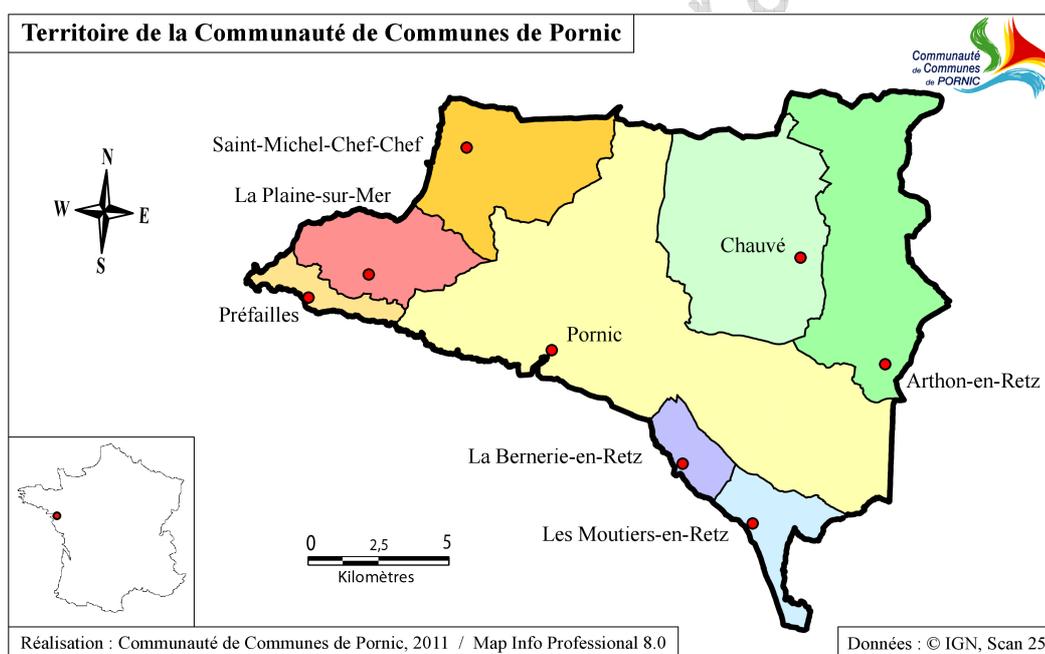
A - INDICATEURS TECHNIQUES

1 – Le territoire desservi

La Communauté de Communes de Pornic, qui a depuis le 1^{er} septembre 2002 la compétence collecte et traitement des ordures ménagères et assimilés, est composée de 8 communes : Arthon en Retz, Chauvé, La Bernerie en Retz, Les Moutiers en Retz, La Plaine sur Mer, Pornic, Préfaïlles et St Michel Chef Chef. La superficie du territoire est de 23 644 ha avec 43 km de côtes.

1-1 Le périmètre :

Figure 1: Carte du territoire de la Communauté de Communes de Pornic



1-2 L'organisation générale du service :

Depuis le 1^{er} janvier 2005, toutes les communes de la Communauté de Communes de Pornic bénéficient du même service pour la collecte des déchets ménagers et assimilés :

- Collecte en porte à porte des ordures ménagères, des emballages légers (journaux magazines), et du verre dans les zones urbanisées, création de points de regroupement pour les hameaux de moins de 10 habitations.
- Colonnes de tri supplémentaires pour les gens de passage et dans les campings.
- 4 déchèteries intercommunales

1-3 La population desservie

Tableau 1: Population 2013 par commune

Communes	2013		
	Population INSEE	Résidences secondaires	Population DGF
Arthon en Retz (fiche DGF)	3814	109	3923
Chauvé (fiche DGF)	2551	111	2662
La Bernerie en Retz (fiche DGF)	2617	2060	4677
Les Moutiers en Retz (fiche DGF)	1346	813	2159
La Plaine sur Mer (fiche DGF)	3884	2475	6359
Pornic (fiche DGF)	14 450	4727	19 177
Préfailles (fiche DGF)	1284	1333	2617
Saint Michel Chef Chef (fiche DGF)	4522	3081	7603
Communauté de Communes de Pornic	34 468	14 709	49 177

2 – La collecte des ordures ménagères : organisation et fréquence

L'ensemble des foyers est doté de conteneurs pour la collecte de leurs ordures ménagères hormis les écarts des communes d'Arthon en Retz, Chauvé, Pornic et St Michel Chef Chef où les usagers disposent de bacs collectifs.

Le secteur de la Ville Haute de Pornic continue quant à lui à être collecté en sac (sauf résidents pouvant remiser les bacs).

Afin de permettre aux gens de passage de se débarrasser de leurs déchets tout en respectant les consignes d'hygiène et de sécurité, des bacs de regroupement sont également à leur disposition à divers endroits du territoire.

Le territoire de Pornic est découpé en 10 secteurs de collecte (annexe 1).

Le territoire de La Plaine sur Mer et de St Michel Chef Chef sont découpés respectivement en deux et quatre secteurs collectés à la même fréquence mais à des jours différents :

- La Plaine sur Mer :
 - secteur 1 : correspondant à la zone côtière
 - Secteur 2 : correspondant au bourg et à la campagne (annexe 2)
- St Michel Chef Chef :
 - Secteur 1 : Tharon et le sud du bourg de St Michel
 - Secteur 2 : le nord du bourg de St Michel
 - Secteur 3 : zone porte à porte située à l'est de la route bleue
 - Secteur 4 : zone campagne (annexe 3).

Du 1^{er} juillet au 31 août, les communes bénéficient de deux collectes hebdomadaires des ordures ménagères. Le reste de l'année, il y a un ramassage par semaine sauf pour les secteurs 1 et 2 de Pornic collectés en sacs qui bénéficient de deux collectes hebdomadaires toute l'année.

3 – La collecte sélective : organisation et fréquence de la collecte des emballages légers des journaux magazines et du verre

3-1 La collecte en porte à porte des emballages légers, des journaux magazines et du verre

Les emballages légers et les journaux magazines :

La collecte sélective des emballages légers et journaux magazines se fait en porte à porte sur toutes les communes depuis le 1^{er} septembre 2009 à l'aide d'un bac au couvercle jaune ou d'un sac translucide jaune.

La collecte des emballages légers et journaux magazines a lieu **une fois tous les quinze jours**. (Semaines calendaires paires)

Le verre :

La collecte sélective des verres se fait en porte à porte à l'aide d'une caissette verte de 40 litres (caissette jaune pour les Moutiers en Retz et la Bernerie en Retz) ou grâce à des bacs operculés pour les habitats collectifs.

La collecte des verres a lieu **tous les 15 jours** (les semaines calendaires impaires).

Tableau 2 : Fréquence de collecte de tous les flux en porte à porte sur le territoire de Communauté de Communes de Pornic

		LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI
		Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin
ARTHON-EN-RETZ						●	●					○
CHAUVE						●			●			○
LA BERNERIE-EN-RETZ		●	●						○			
LA PLAINE-SUR-MER	Secteur 1			●								○
	Secteur 2			○								○
LES MOUTIERS-EN-RETZ				●	●	*				○		
PORNIC	Secteur 1	●						●	●			
	Secteur 2	●								●	●	
	Secteur 3			●						●	●	
	Secteur 4		●					○			●	●
	Secteur 5		●		●	●					○	
	Secteur 6		●		●	●					○	
	Secteur 7					●	●					○
	Secteur 8					○				●	●	●
	Secteur 9					●	●					○
	Secteur 10				○			●	●			
PREFAILLES				●	●							○
SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF	Secteur 1	●								○	●	
	Secteur 2	○								●	●	
	Secteur 3	○							●			
	Secteur 4	○						●	●			

- Collecte des ordures ménagères toute l'année
- Collecte supplémentaire des ordures ménagères du 1^{er} juillet au 31 août
- Emballages légers et journaux magazines (semaines paires)
- * collecte l'après midi du 1^{er} octobre au 30 avril
- Verres (semaines impaires)

3-2 La collecte en apport volontaire des emballages légers, des journaux magazines et du verre

La collecte des **verres, journaux magazines et emballages** se fait également **en apport volontaire** sur toutes les communes de la Communauté de Communes de Pornic.

Tableau 3 : Nombre de colonnes à recyclables par commune (sans les campings)

	Nombre de colonnes à Verre	Nombre de colonnes Emballages légers et Journaux/Magazines
Pornic	17	15
Préfailles	5	6
La Plaine sur Mer	5	13
St Michel Chef Chef	14	23
La Bernerie en Retz	12	17
Les Moutiers en Retz	1	2
Chauvé	2	0
Arthon en Retz	2	2
TOTAL	58	78

4 – Tonnages des ordures ménagères et du tri sélectif

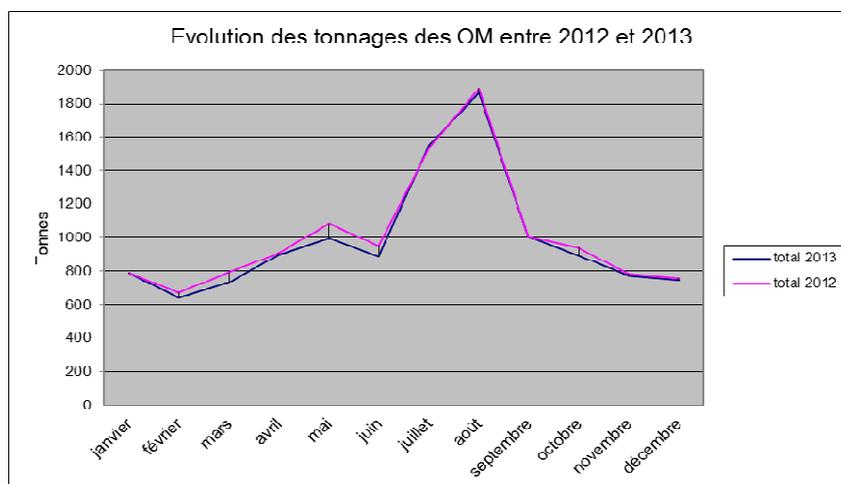
4-1 Tonnages d'ordures ménagères collectés

En 2013 ont été collectées **11777 tonnes d'ordures ménagères** sur le territoire de la Communauté de Communes de Pornic contre 12 119 tonnes en 2012 soit une baisse de 2,8%.

Tableau 4 : Tonnages d'ordures ménagères collectées en 2013

	Pornic	Préfailles, La Plaine, St Michel, Arthon, Chauvé, La Bernerie, Les Moutiers, Gros Producteurs	TOTAL 2013	TOTAL 2012	Variation entre 2012 et 2013 (%)
Janvier	361,56	427,75	789,31	787,72	0,20
Février	302,94	339,42	642,36	674,04	-4,70
Mars	331,26	400,12	731,38	792,72	-7,74
Avril	400,60	500,54	901,14	911,34	-1,12
Mai	466,52	530,18	966,70	1 084,49	-8,10
Juin	417,28	469,82	887,10	950,96	-6,72
Juillet	720,38	826,76	1 547,46	1 534,18	0,84
Août	852,34	1 012,08	1 864,42	1 892,00	-1,46
Septembre	453,64	551,56	1 005,20	1 005,92	-0,07
Octobre	408,38	486,88	895,26	939,96	-4,76
Novembre	346,06	424,76	770,82	785,69	-1,89
Décembre	335,48	410,78	746,26	760,14	-1,83
TOTAL	5 396,44	6 380,65	11 777,41	12 119,16	-2,82

Figure 2 : Evolution du tonnage d'ordures ménagères entre 2012 et 2013



Le tableau suivant précise les ratios collectés par habitant et les compare aux objectifs du Plan Départemental d'Elimination des déchets ménagers et assimilés approuvé le 22 juin 2009¹.

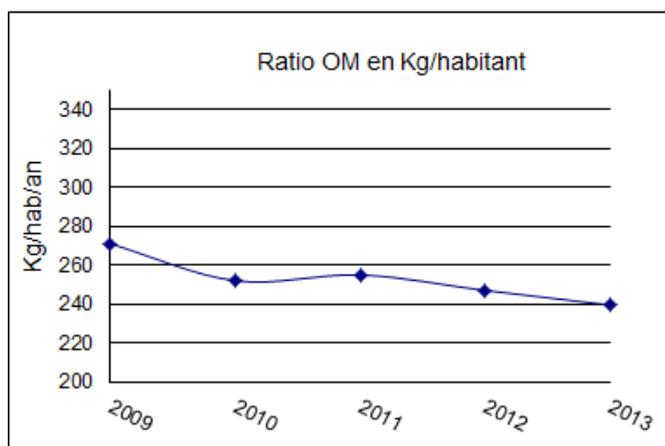
Tableau 5 : Ratio ordures ménagères 2012 et 2013

	2012 (49070 habitants)	2013 (49177 habitants)	Objectif du Plan en 2013	Objectif du Plan en 2018
Ratio ordures ménagères par habitant	247 kg/hab.	239 kg/hab.	220 kg/hab./an	180 kg/hab./an

Les objectifs 2013 du Plan départemental ne sont pas atteints mais le graphique suivant montre la baisse continue de la production d'ordures ménagères par habitant sur le territoire. Il est à noter que la particularité balnéaire du territoire de la Communauté Communes de Pornic fausse le calcul des ratios par la comptabilisation des déchets produits par les touristes.

Figure 3 : évolution du ratio ordures ménagères depuis 2009

¹ Le plan départemental fixe les objectifs de recyclage et de valorisation à atteindre, définit à cette fin les collectes et équipements à mettre en œuvre et détermine les échéances à respecter. Les décisions prises par les collectivités doivent être compatibles avec le plan.



Document de travail

4-2 Tonnages des recyclables collectés et qualité du tri

4-2-1 Tonnages des recyclables

Tableau 6 : Tonnages des recyclables ² collectés en 2013 (refus de tri compris)

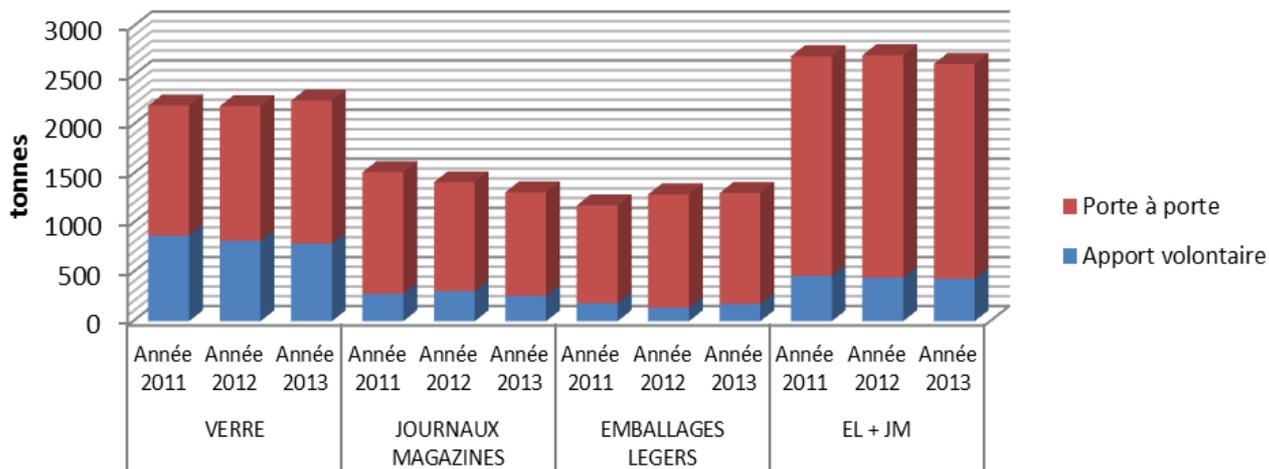
Verre (P.à.P)	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total	Variation en %
Année 2012	105,56	89,75	110,87	88,82	97,88	100,29	141,83	218,29	124,32	98,46	102,38	93,08	1 371,53	
Année 2013	131,45	86,98	107,77	104,33	107,50	108,43	181,95	207,16	117,37	98,30	101,23	104,64	1457,11	5,87
Verre (P.à.V)	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total	Variation en %
Année 2012	48,58	33,34	31,42	56,72	79,16	68,14	114,12	184,64	76,42	41,76	48,60	34,30	817,20	
Année 2013	48,92	36,70	32,10	48,46	85,22	50,66	129,82	170,12	68,66	50,86	35,46	31,86	789,84	-3,60
Papiers (P.à.P)	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total	Variation en %
Année 2012	94,34	79,40	83,28	86,72	103,41	96,54	97,47	73,74	73,67	105,11	122,33	92,93	1 108,92	
Année 2013	86,56	72,69	77,94	102,29	124,09	109,13	82,51	71,37	71,18	88,05	93,89	76,67	1056,37	-4,74
Papiers (P.à.V)	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total	Variation en %
Année 2012	23,80	18,64	16,77	27,04	33,40	25,73	42,83	25,51	27,18	25,37	24,54	15,51	306,32	
Année 2013	19,11	17,62	16,69	22,19	25,92	18,99	35,72	36,25	19,03	19,79	12,24	14,22	258,77	-15,85
E.L. (P.à.P)	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total	Variation en %
Année 2012	69,36	70,83	89,74	98,73	111,44	113,33	98,69	129,62	99,33	112,14	89,02	74,14	1 156,38	
Année 2013	69,93	73,39	74,50	84,01	100,26	73,46	110,55	126,88	121,99	123,78	100,78	69,81	1129,34	-2,34
E.L. (P.à.V)	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total	Variation en %
Année 2012	4,50	3,52	4,57	7,38	10,43	8,03	15,25	44,84	10,04	8,67	11,46	7,25	135,93	
Année 2013	8,93	8,51	8,06	10,71	16,38	12,59	23,67	33,65	17,67	17,39	10,76	7,96	176,28	29,68

EL : Emballages légers, Pàp : Porte à porte, Pav : Point d'apport volontaire

	VERRE			JOURNAUX MAGAZINES			EMBALLAGES LEGERS			EL + JM		
	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2011	Année 2012	Année 2013
Porte à porte	1322	1372	1457	1240	1109	1056	995	1156	1129	2235	2265	2185
Apport volontaire	874	817	789	277	306	258	185	136	176	462	442	434
TOTAL	2196	2189	2246	1517	1415	1314	1180	1292	1305	2697	2707	2619

² À partir de septembre 2009, répartition JM/EM obtenue à partir des résultats des 3 dernières caractérisations

Figure 4: Répartition entre porte à porte et apport volontaire des tonnages de recyclables



La collecte en porte à porte reste prépondérante en tonnage par rapport à l'apport volontaire.

La figure suivante permet de constater que la quantité globale de déchets (ordures ménagères et tri sélectif) diminue grâce aux efforts des habitants, et ce malgré l'augmentation de la population.

Figure 5 : Comparaison du cumul des ordures ménagères et tri sélectif de 2009 à 2013

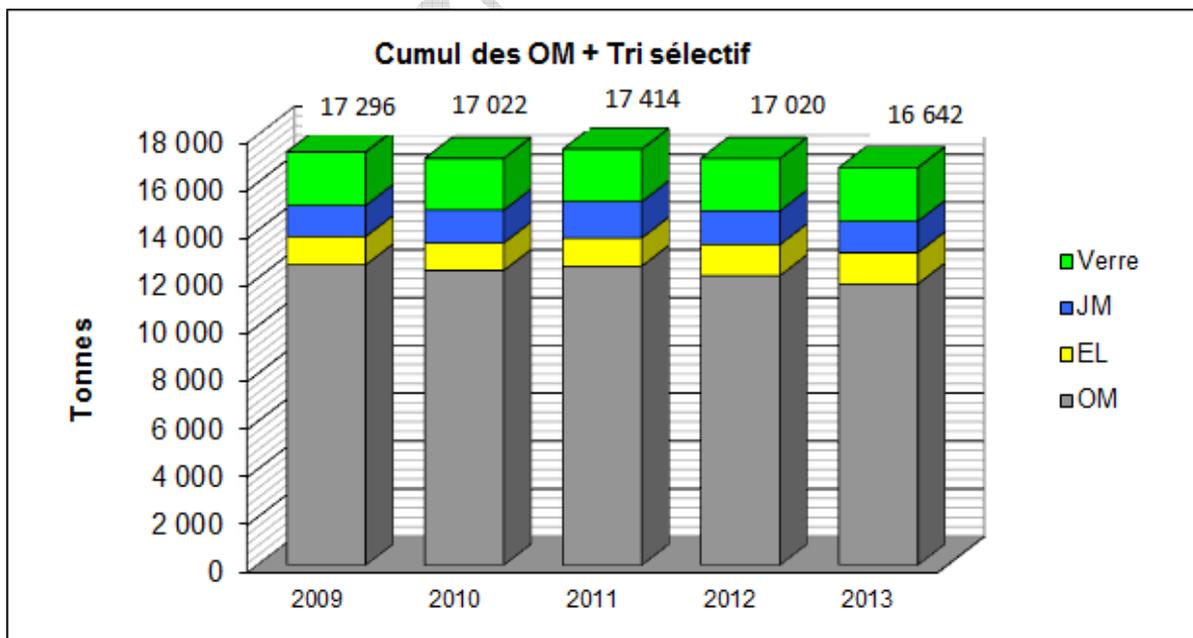


Tableau 7 : Ratios de collecte sélective 2012 et 2013

	2012 (49 070 habitants)	2013 (49 177 habitants)	Objectif du Plan en 2013	Objectif du Plan en 2018
Ratio Verre/ habitant (y compris déchèterie)	44,61 kg/hab.	45,67 kg/hab.	44 kg/hab./an	49 kg/hab./an
Ratio JM/ par habitant	28,84 kg/hab.	26,72 kg/hab.	32 kg/hab./an	34 kg/hab./an
Ratio EL/ par habitant	26,33 kg/hab.	26,54 kg/hab.	22 kg/hab./an	25 kg/hab./an
Ratio collecte sélective/ par habitant	99,78 kg/hab.	98,93 kg/hab.	98 kg/hab./an	108 kg/hab./an

Les objectifs 2013 du Plan départemental sont atteints sauf pour les Journaux Magazines mais, pour rappel, la répartition des tonnages EL et JM est donnée à titre indicative par moyenne des résultats des trois dernière caractérisations réalisées.

4-2-2 Qualité du tri sélectif

Le tableau suivant présente les résultats des caractérisations réalisées au cours de l'année 2013 sur les tonnages de tri sélectif collecté.

Tableau 8 : Taux de refus des caractérisations du tri sélectif collecté en 2013

2013	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Moyenne
EL/JMG (P.A.P)	19,03%	17,02%	23,05%	13,15%	17,14%	14,00%	17,20%	20,27%	12,25%	16,56%	10,27%	18,14%	16,51%
EL/JMG (P.A.V)		14,59%			26,97%	10,40%		20,62%		24,16%		4,59%	16,89%
Moyenne	19,03%	15,81%	23,05%	13,15%	22,06%	12,20%	17,20%	20,45%	12,25%	20,36%	10,27%	11,37%	16,43%

Ces résultats sont obtenus après caractérisation (tri par produit) d'un échantillon d'environ 75 kg représentatif de l'ensemble des collectes de la Communauté de Communes de Pornic. Le taux de refus est obtenu en calculant le rapport de la quantité de déchets non valorisable par la quantité totale des déchets caractérisés.

5 Autres collectes

5-1 La collecte sélective des textiles

Depuis le 1^{er} juin 2012, la Communauté de Communes de Pornic a contractualisé avec l'Eco organisme ECO TLC et la société SOEX France pour la collecte sélective des textiles.

Plusieurs colonnes ont été installées afin de densifier les points de dépôts des textiles usagés sur le territoire. Celles-ci viennent se rajouter aux colonnes LE RELAIS et LA CROIX ROUGE déjà présentes.

Tableau 9 : Nombre de contenants et points de récupération des textiles en 2013.

	Nombre de colonnes en place	Nombre de points de récupération
Pornic	7	4
Préfaïlles	1	1
La Plaine-sur-Mer	5	2
Saint-Michel-Chef-Chef	7	6
Les Moutiers-en-Retz	1	1
La Bernerie-en-Retz	5	2
Chauvé	2	1
Arthon-en-Retz	7	4
TOTAL	35	21

Pour l'année 2013, **173,04 tonnes de textiles** ont été collectées (93,75 tonnes en 2012 soit une augmentation de 84% liée au développement des points de collecte sur le territoire).

5-2 La collecte des déchets d'activité de soin à risques infectieux (DASRI)

La Communauté de Communes de Pornic a également mis en place en 2006 une collecte des déchets d'activité de soin à risques infectieux (DASRI) destinée aux personnes en automédication et ce dans le cadre d'un partenariat avec l'hôpital de Pornic et les pharmacies du territoire. Cette action permet entre autre d'éviter de trouver ce type de déchets avec les ordures ménagères (risque de piqûre ou coupure pour les équipiers de collecte et les agents de tri).

En 2013, **920 boîtes DASRI** ont été distribuées.

5-3 La collecte des encombrants

Sont compris dans la dénomination « déchets encombrants », les déchets volumineux ne pouvant être collectés lors des collectes traditionnelles soit:

- les ferrailles,
- les mobiliers encombrants tels que lits, tables, armoires, sommiers ou matelas...

Les encombrants collectés doivent pouvoir être portés par 3 personnes (25kg/personne) et doivent être de taille à passer dans la trémie d'un camion benne.

Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques ne sont plus collectés avec les encombrants.

La collecte des encombrants se fait en porte à porte sur la zone agglomérée et en points de regroupements sur la zone rurale. Trois campagnes de collecte des encombrants sont organisées par an.

Au total, c'est **78,98 tonnes d'encombrants** qui ont été collectées en 2013 contre 97,42 tonnes en 2012 (soit une baisse de 18,9 %).

Tableau 10 : Tonnages d'encombrants 2013

	Avril/	Juin/Juillet	Oct. / Nov.	TOTAL	TOTAL 2012	Evolution %
	/Août			année 2013		
Arthon en Retz / Chauvé	1,54	1,86	2,06	5,46	97,42	-18,93
La Bernerie en Retz	4,02	1,88	2,84	8,74		
La Plaine sur Mer	4,28	2,90	3,04	10,22		
Les Moutiers en Retz	1,48	1,54	2,52	5,54		
Pornic	8,24	5,48	3,30	17,02		
Préfailles	3,56	8,40		11,96		
St Michel Chef Chef	7,64	5,02	7,38	20,04		
TOTAL	30,76	27,08	21,14	78,98		

6- Les déchèteries

En 2013, la Communauté de Communes de Pornic compte donc **4 déchèteries intercommunales**. Une carte de localisation est présentée en annexe 4.

6-1 Situation et horaires d'ouverture des déchèteries

Tableau 11 : Horaires d'ouverture des déchèteries :

	Basse saison du 1er octobre au 14 avril Haute saison du 15 avril au 30 septembre	
Déchèterie de la Génrière Lieu dit La Génrière 44770 LA PLAINE SUR MER	Du lundi au vendredi: 8h30/12h30 Samedi: 8h30/12h30 - 14h/18h	Du lundi au samedi: 8h30/12h30-14h/18h Dimanche: 8h30/12h30 **
Déchèterie de la Blavetière ZA de la Blavetière 44210 PORNIC	Du lundi au vendredi: 13h30/18h Samedi: 8h30/12h30 - 13h30/18h *	Du lundi au samedi: 8h30/12h30-13h30/18h Dimanche: 8h30/12h30 **
Déchèterie des Merles Lieu Dit le Moulin de la Jarrie 44760 LA BERNERIE EN RETZ	Mardi, jeudi, vendredi: 8h30/12h30 Lundi et mercredi: 14h/18h Samedi: 8h30/12h30 - 14h/18h	Du lundi au samedi: 8h30/12h30-14h/18h
Déchèterie de la Tartinière Lieu dit La Tartinière 44320 ARTHON EN RETZ	Toute l'année	Lundi et Mercredi: 8h30/12h30 Vendredi: 13h30/17h30 Samedi: 8h30/12h30 - 13h30/17h30

*Ouverture toute la journée pendant les vacances scolaires de la zone A
**Ouverture aux horaires habituels lundi de Pâques, 8 mai et lundi de Pentecôte

6-2 Fréquentation des déchèteries

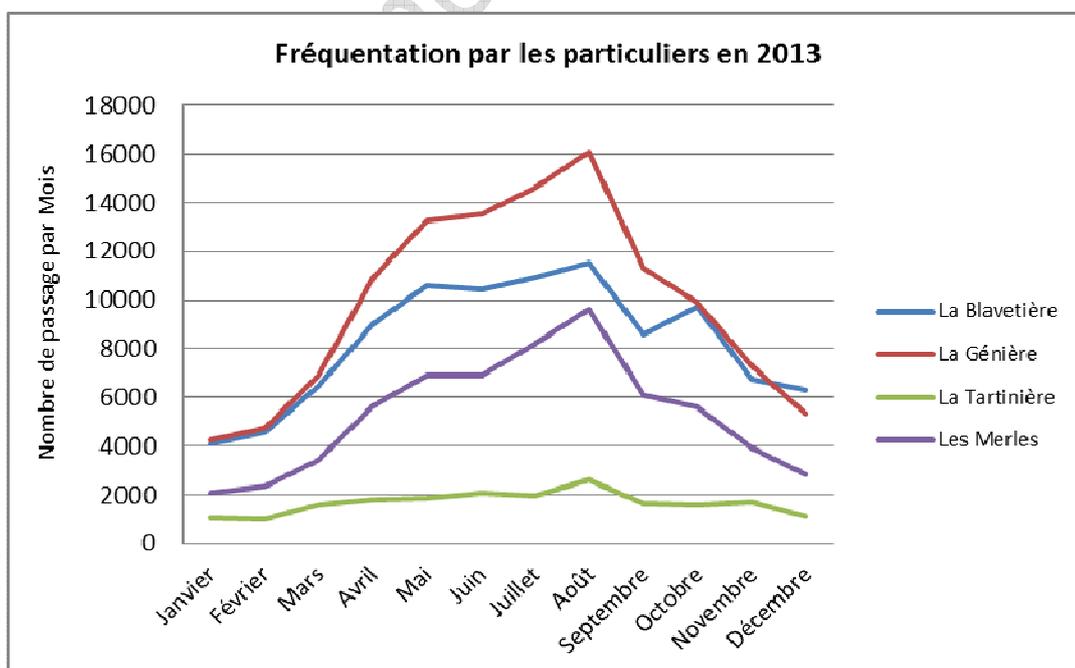
Depuis juillet 2011, un système de comptage automatique des véhicules a été installé sur les 4 sites. En 2013, on a comptabilisé **301 013 passages de particuliers en déchèterie (+8% par rapport à 2012)**.

Tableau 12 : fréquentation des déchèteries en 2013 par les particuliers

	Pornic La Blavetière			La Plaine sur Mer La Génrière			Arthon en Retz La Tartinière			La Bernerie en Retz Les Merles		
	2012	2013	%	2012	2013	%	2012	2013	%	2012	2013	%
Janvier	4585	4061	-11,43	4294	4253	-0,95	1093	1046	-4,30	2388	2098	-12,14
Février	4568	4572	0,09	3983	4726	18,65	924	978	5,84	2458	2360	-3,99
Mars	7699	6453	-16,18	8371	6923	-17,30	1896	1604	-15,40	4605	3448	-25,12
Avril	7544	9020	19,57	9597	10938	13,53	1452	1785	22,93	4669	5665	21,33
Mai	9703	10599	9,23	13151	13266	0,87	1839	1856	0,92	6361	6919	8,77
Juin	9519	10454	9,82	12701	13551	6,69	1986	2100	5,74	6565	6928	5,53
Juillet	10010	10927	9,16	15414	14639	-5,03	1781	1985	11,45	7542	8226	9,07
Août	9869	11549	17,02	14188	16107	13,53	1718	2591	50,81	7505	9612	28,07
Septembre	7974	8604	7,90	10948	11337	3,55	1756	1656	-5,69	5524	6071	9,90
Octobre	7638	9718	27,23	7786	9891	27,04	1518	1604	5,67	4085	5618	37,53
Novembre	6741	6731	-0,15	7045	7306	3,70	1471	1701	15,64	3382	3932	16,26
Décembre	4436	6337	42,85	4746	5358	12,90	1214	1081	-10,96	2220	2829	27,43
TOTAUX	90 286	99 025	7,29	112 224	118 295	5,41	18 648	19 987	7,18	57 304	63 706	11,17

La déchèterie de la Génrière reste la déchèterie la plus fréquentée.

Figure 6 : fréquentation des déchèteries par les particuliers en 2013



6-3 Tonnages des déchets collectés en déchèteries

Les quatre tableaux suivants détaillent les tonnages collectés par site au cours de l'année 2013.

Tableau 13 : Tonnages collectés en 2013 par déchèterie

LA TARTINIÈRE	Année 2012	Année 2013	% évolution
Tout venant (tonnes)	364	419	15
Gravats (tonnes)	967	610	-37
Déchets verts (tonnes)	354	439	24
Ferraille (tonnes)	5	13	184
Carton (tonnes)	42	42	0
Huile minérale (litres)	1 400	1 200	-14
Peintures colles résines enduits vernis (kg)	3 123	2 641	-15
Phytosanitaires (kg)	19	0	-100
Solvants diluants (kg)	80	83	4
Aérosols (kg)	49	246	402
Néons (kg)	261	0	-100
Chlorate (kg)	11	0	-100
Bois (tonnes)	153	197	28

LA GENIÈRE	Année 2012	Année 2013	% évolution
Tout venant (tonnes)	1 343	1 157	-14
Gravats (tonnes)	2 101	2 011	-4
Déchets verts (tonnes)	3 083	4 705	53
Ferraille (tonnes)	141	257	82
Carton (tonnes)	158	175	11
Verre (tonnes)	94	97	3
Huile minérale (litres)	7 200	5 600	-22
Huile végétale (litres)	1 600	1 800	13
Acides / Bases (kg)	0	60	
Peintures colles résines enduits vernis (kg)	16 229	22 648	40
Phytosanitaires (kg)	217	327	51
Solvants diluants (kg)	2 552	1 664	-35
Aérosols (kg)	152	435	186
Néons (kg)	263	460	75
Chlorate (kg)	38	9	-76
Bois (tonnes)	534	730	37
Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) (tonnes)	0	145*	

*Mise en place de caisson maritime pour la collecte des DEEE en début d'année 2013.

LA BLAVETIERE	Année 2012	Année 2013	% évolution
Tout venant (tonnes)	926	1 032	11
Gravats (tonnes)	1 605	1 921	20
Déchets verts (tonnes)	2 523	2 275	-10
Ferraille (tonnes)	20	102	419
Carton (tonnes)	159	168	6
Verre (tonnes)	127	127	0
Huile minérale (litres)	3 500	4 300	23
Huile végétale (litres)	1 500	1 800	20
Acides / Bases (kg)	34	2	-94
Peintures colles résines enduits vernis (kg)	13 346	14 024	5
Phytosanitaires (kg)	527	669	27
Solvants diluants (kg)	1 980	2 316	17
Aérosols (kg)	226	500	121
Néons (kg)	345	535	55
Chlorate (kg)	14	9	-36
Bois (tonnes)	510	540	6

LES MERLES	Année 2012	Année 2013	% évolution
Tout venant (tonnes)	471	518	10
Gravats (tonnes)	1 106	1 268	15
Déchets verts (tonnes)	2 818	1 942	-31
Ferraille (tonnes)	13	71	435
Carton (tonnes)	72	82	14
Huile minérale (litres)	2 400	2 700	13
Peintures colles résines enduits vernis (kg)	10 029	11 115	11
Phytosanitaires (kg)	18	103	472
Solvants diluants (kg)	763	957	25
Aérosols (kg)	92	149	62
Néons (kg)	159	184	16
Chlorate (kg)	32	33	3
Bois (tonnes)	368	372	1
Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) (tonnes)	170	126	-26
Déchets amiantés (tonnes)	78	73	-7

Le tableau suivant synthétise les tonnages totaux collectés sur l'ensemble du réseau de déchèteries au cours de l'année 2013.

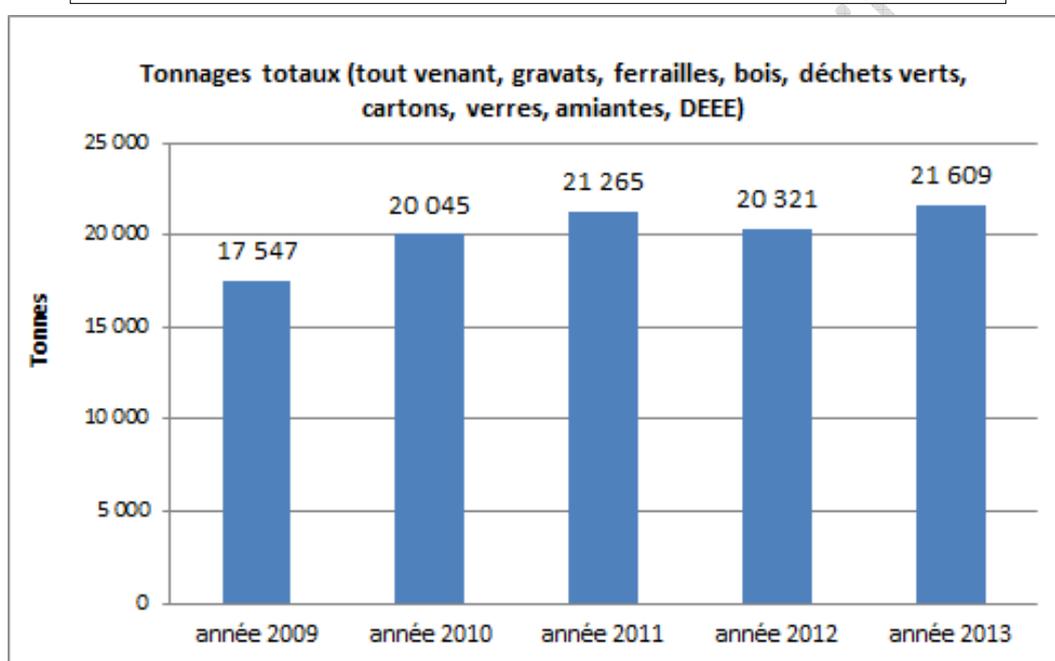
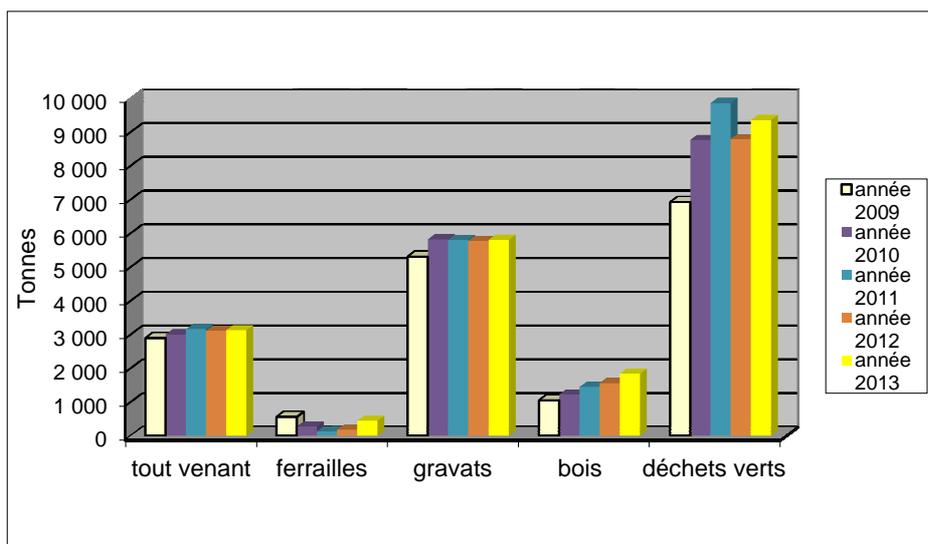
Tableau 14 : Tonnages globaux collectés sur les quatre déchèteries en 2013

TOTAL	Année 2012	Année 2013	% évolution
Tout venant (tonnes)	3 104	3 126	1
Gravats (tonnes)	5 778	5 810	1
Déchets verts (tonnes)	8 778	9 361	7
Ferraille (tonnes)	179	443	148
Carton (tonnes)	430	467	9
Verre (tonnes)	221	224	2
Huile minérale (Litres)	14 500	13 800	-5
Huile végétale (Litres)	3 100	3 600	16
Acides / Bases (kg)	34	80	135
Peintures colles résines enduits vernis (kg)	42 727	50 428	18
Phytosanitaires (kg)	781	1 384	77
Solvants diluants (kg)	5 375	5 020	-7
Aérosols (kg)	519	1 330	156
Néons (kg)	1 028	1 179	15
Chlorate (kg)	95	51	-46
Bois (tonnes)	1 565	1 839	18
Piles (kg) (COREPILE)	2 230	1 695	-24
Déchets amiantés (tonnes)	78	73	-6
Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) (tonnes)	170	271	59
Radiographies (kg)	50	135	170

Suite à la mise en place des caissons maritimes sur les déchèteries de la Génrière et des Merles, nous constatons une nette augmentation des DEEE collectés. La collecte des ferrailles a également progressé grâce à l'installation de bennes à couvercle fermé.

Concernant l'amiante et le tout-venant, les tonnages sont stables. Les déchets verts augmentent d'année en année, tout comme les tonnages de bois.

Figure 7 : évolution des tonnages collectés en déchèterie entre 2009 et 2013



Le plan départemental fixe des objectifs de collecte de deux flux collectés en déchèterie : le tout-venant et les déchets verts.

Tableau 15 : ratios en tout-venant et déchets verts entre 2012 et 2013

	2012 (49 070)	2013 (49 177)	Objectif du Plan en 2013	Objectif du Plan en 2018
Ratio tout-venant par habitant	63,3kg/hab.	63,6 kg/hab.	45 kg/hab./an	33 kg/hab./an
Ratio déchets verts par habitant	179 kg/hab.	190 kg/hab.	Stabilisation 85 kg/hab./an	Stabilisation 85 kg/hab./an

Les objectifs du Plan départemental sont dépassés pour les deux flux. Toutefois, la quantité de tout-venant se stabilise mais les déchets verts continuent d'augmenter.

Concernant les DEEE, **8,4 kg/hab** ont été collectés sur notre territoire en 2013, la moyenne nationale pour les collectivités similaires étant de 5,7 kg/hab/an.

6-4 Devenir des déchets collectés en déchèterie

Le devenir des déchets collectés en déchèterie en 2013 est détaillé dans le tableau suivant.

Tableau 16 : Devenir des déchets collectés en déchèterie

Matériaux	Devenir	Où
Carton	Valorisation matière	SRMO Carquefou (44)
Ferraille	Valorisation matière	VEOLIA, Guérande (44)
Verres	Valorisation matière	ST GOBAIN, Cognac (16)
Bois	Valorisation matière	BOA St Viaud (44)
Gravats	Stockage/ valorisation matière	Carrière chasse/St Mars Désert, BATIVAL/Machecoul, GSM (44)
Tout venant /encombrants	Incineration/Stockage	Arc en Ciel, Couëron (44) ; Grandlandes (85)
Végétaux	Valorisation	Eco Centre et Filières agricoles (44)
Huile minérale	Valorisation	SRRHU, St Herblain (44)
Huile végétale	Valorisation	SCORI, Airvault (79)
Déchets dangereux des ménages	Traitement	SOREDIA, ST Viaud (44)
Déchets d'amiante	Stockage	BOUYER LEROUX/ La Séguinière (49)

7- Collecte des déchets non ménagers pris en charge par le service public

7-1 Déchets des artisans commerçants professions libérales et administrations

7.1.1 Redevance spéciale « Gros Producteurs »

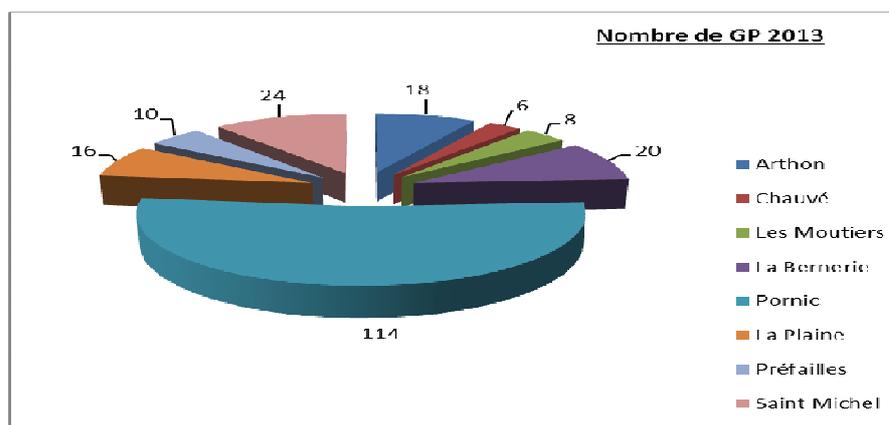
En ramenant le tonnage d'ordures ménagères produit sur le territoire par habitant, on obtient une production d'ordures ménagères supérieure à la moyenne nationale.

Cette situation s'explique par la vocation touristique de la Communauté de Communes de Pornic et par l'intégration des collectes des commerçants, campings et professionnels lors des collectes des ordures ménagères des ménages.

Depuis 2006, les artisans, commerçants, administrations et autres professionnels ayant des besoins en volume et/ou fréquence de ramassage des ordures ménagères supérieurs aux ménages sont soumis à la redevance spéciale. Leurs déchets dits « assimilés » sont collectés avec les ordures ménagères des ménages mais soumis à tarification en fonction du volume collecté et de la fréquence de ramassage.

En 2013, on comptait **216 établissements** redevables.

Figure 8 : Nombre de redevables de la redevance spéciale « Gros Producteur » par commune :



7.1.2 Collecte du carton des professionnels

Depuis 2008, les commerçants ne disposant pas d'espace suffisant pour stocker leurs cartons d'emballages peuvent bénéficier d'une collecte en porte à porte de ce flux. Le tonnage collecté en 2013 est de **74,62 tonnes** (-1,71% par rapport à 2012).

7.1.3 Dépôts des professionnels en déchèteries

Les professionnels sont également autorisés, sous condition, à utiliser les 4 déchèteries intercommunales et peuvent bénéficier, au cas par cas, et selon leur activité, de conteneurs pour la collecte sélective des verres, des journaux magazines et des emballages légers.

En 2013, on a comptabilisé **1998 passages de professionnels** sur les déchèteries (+11% par rapport à 2012).

Tableau 17 : fréquentation des déchèteries par les professionnels

	La Blavetière			La Génrière			La Tartinière			Les Merles		
	Année 2012	Année 2013	%	Année 2012	Année 2013	%	Année 2012	Année 2013	%	Année 2012	Année 2013	%
Janvier	80	61	-26,25	89	43	-52,81	11	17	54,55	68	46	-32,35
Février	43	72	67,44	33	45	36,36	7	7	0	53	54	1,89
Mars	87	69	-20,69	35	33	-5,71	7	19	171,43	41	48	17,07
Avril	47	63	34,04	31	23	-25,81	1	7	600	24	40	66,67
Mai	60	79	31,67	29	22	-24,14	1	0	-100	45	45	0
Juin	73	80	9,59	28	55	96,43	2	4	100	39	60	53,85
Juillet	60	87	45,00	25	43	72,00	1	2	100	50	57	14,00
Août	45	45	0	12	14	16,67	1	6	500	36	33	-8,33
Septembre	58	84	44,83	30	70	133,33	2	2	0	50	63	26
Octobre	52	88	69,23	35	59	68,57	6	12	100	55	61	10,91
Novembre	45	70	55,56	29	36	24,14	3	3	0	27	34	25,93
Décembre	60	52	-13,33	16	42	162,50	8	5	-37,50	31	38	22,58
TOTAUX	710	850	19,44	392	485	23,47	50	84	68,00	648	579	-10,65

7-2 Les déchets produits dans les campings

Les ordures ménagères des campings sont collectées lors des collectes des ménages. Le tonnage correspondant ne peut donc pas être dissocié.

Afin de proposer les mêmes services à l'ensemble de la population séjournant sur notre territoire, la Communauté de Communes a décidé de mettre en place le tri sélectif dans les campings. Ainsi, un certain nombre d'établissements ont été équipés de colonnes pour le tri sélectif. Pour les établissements n'ayant pas la place d'accueillir ces colonnes, des conteneurs roulants operculés ont été installés.

Il a été proposé, aux établissements disposant de mobil homes, la mise à disposition de caissettes bleues en tant que contenants de pré collecte, et ce, pour faciliter le geste de tri des estivants.

27 campings sur 40 ont bénéficié de ces contenants de pré collecte.

1900 caissettes bleues ont été distribuées depuis le début de la campagne en 2011.

Document de travail

Tableau 18 : Nombre de colonnes à recyclables mis à disposition des campings par commune

	Nombre de colonnes à Verre	Nombre de colonnes Emballages légers et Journaux/Magazines
Pornic	7	13
Préfailles	3	6
La Plaine sur Mer	4	5
St Michel Chef Chef	5	8
La Bernerie en Retz	3	2
Les Moutiers en Retz	5	7
Chauvé	0	0
Arthon en Retz	0	0
TOTAL	27	41

Des affiches sur les modalités du tri en 3 langues sont été distribuées dans les campings. Tout comme les années précédentes, des brochures sur le tri sélectif au sein du camping ont été transmis aux gérants afin qu'ils puissent en informer les vacanciers au moment de leur arrivée dans l'établissement.

8 – Le traitement des déchets ménagers et assimilés

8-1 Nature et Localisation des unités de traitement

8.1.1 Traitement des ordures ménagères

Depuis le 16 janvier 2012, les ordures ménagères de la Communauté de Communes de Pornic sont traitées sur le site de l'Eco Centre sur la commune d'Arthon-en-Retz comprenant :

- une valorisation organique des ordures ménagères par tri compostage
- un stockage des refus de tri compostage sur l'installation de stockage de déchets non dangereux de Sainte Anne

8.1.2 Valorisation des journaux magazines

Les Journaux magazines sont triés au Centre de Tri COVED de St Jean de Monts (85).

Ils suivent ensuite la filière de valorisation dans le cadre du contrat avec la société UPM - CHAPELLE DARBLAY (76)

8.1.3 Valorisation des emballages légers

Les emballages légers sont triés par catégorie de matériaux au Centre de tri COVED de St Jean de Monts (85), avant de suivre les filières de valorisation liées au contrat Eco Emballages.

Tableau 19 : Repreneurs des emballages légers

Matériaux	Nom du repreneur
Acier	VGO COVED
Aluminium	VGO COVED
Plastique (PEHD- PET clair et PET foncé)	VGO COVED
PCC (brique de lait, ..)	VGO COVED
PCNC (cartonnettes, ...)	VGO COVED

8.1.4 Valorisation du verre

Le verre collecté en porte à porte est transféré dans la fosse à verre située à côté de la déchèterie de la Bernerie en Retz puis repris par la filière SAINT GOBAIN EMBALLAGES à Cognac.

Le verre collecté en point apport volontaire est transféré au Centre de tri COVED de St Jean de Monts (85)

8-2 Exploitation de l'Eco Centre

8.2.1 Présentation de l'Eco Centre

Le site de l'Eco Centre est positionné au nord de la commune d'Arthon-en-Retz, au nord-ouest du bourg d'Arthon et à 2 km au nord-est du bourg de Chauvé.

L'Eco Centre est un outil de valorisation organique des déchets ménagers. Complémentaire au tri sélectif réalisé à la maison, l'Eco Centre permet d'extraire la fraction organique présente dans les ordures ménagères des habitants et de la valoriser en produisant un compost répondant à la Norme NFU 44-051 « Amendements organiques et supports de cultures » destiné au monde agricole.

L'Eco Centre comprend les installations suivantes :

- une unité de tri compostage d'ordures ménagères résiduelles et de déchets verts en vue de la réalisation d'un compost répondant à la norme NFU 44-051.
- une installation de stockage des déchets non dangereux pour le stockage des refus de tri compostage,
- un bâtiment comprenant une salle d'accueil pédagogique et une salle « multi fonction » destinée aux activités de colloque et de séminaire organisées par la Communauté de communes. En dehors du temps d'utilisation pour ces activités, la salle multifonction est prioritairement mise à disposition des collectivités des Communautés de Communes de Pornic et de Sud Estuaire, et des associations qui en feront la demande.
- un parcours pédagogique comme moyen de sensibilisation du public au respect de l'environnement.

8.2.2 Partenariat avec la Communauté de Communes Sud Estuaire

Les élus des Communautés de Communes de Pornic et Sud Estuaire ont décidé de renforcer les actions en commun dans le cadre d'une réelle coopération communautaire. Les deux Communautés de Communes ont souhaité travailler ensemble et engager une démarche commune pour le traitement de leurs ordures pour une période de vingt ans ; la CCSE après cette période s'engageant à mettre sur son territoire le foncier nécessaire à un nouveau site de traitement des déchets ménagers des deux Communautés de Communes.

Au terme des discussions entre les parties, il a été décidé que la Communauté de Communes Sud Estuaire et la Communauté de Communes de Pornic se verraient autorisées par convention à occuper conjointement « l'Eco Centre » pour assurer le traitement de leurs ordures ménagères résiduelles, dans le cadre d'une utilisation partagée de l'ouvrage moyennant le paiement d'une redevance par la Communauté de Communes Sud Estuaire à la Communauté de Communes de Pornic permettant une mutualisation des coûts d'investissements supportés par cette dernière. Cette convention a été signée le 19 novembre 2010. Cette convention a été avenantée en 2013 afin de tenir compte de la mise à jour du montant des investissements (intégration des avenants, mise à jour des révisions de prix), des frais et études engagées (intérêts des lignes de trésorerie et des emprunts).

Le comité de suivi composé d'élus des deux collectivités s'est réuni le 28 mars, 06 septembre et le 15 novembre 2013.

8.2.3 Données 2013 du fonctionnement de l'Eco Centre

Les CC de Pornic et Sud estuaire ont constitué un groupement de commandes pour passer un marché public de prestation de service nécessaire à l'exploitation de l'équipement et au traitement des déchets sur le site.

L'exploitation du site (unité de compostage et ISDND) a été confiée à GEVAL – Veolia Propreté

Ce marché comporte 3 phases :

- Phase 1 : Assistance pendant la phase de construction ;
- Phase 2 : Exploitation pendant la phase d'essais et de mise en service industriel ;
- Phase 3 : Exploitation pour une durée de 10 ans à compter de la réception des installations (soit à compter du 1er août 2012)

Le site a employé 10 Equivalents temps plein en 2013 incluant le personnel technique et l'encadrement.

25 990,20 tonnes d'ordures ménagères (OMR) et **5953,08 tonnes de déchets verts** broyés ont été réceptionnées sur l'Eco Centre en 2013.

Ces tonnages sont répartis comme suit :

Tableau 20 : tonnages réceptionnés sur l'unité de tri compostage de l'Eco Centre en 2013

Provenance	Ordures Ménagères	Déchets Verts
CC de Pornic	11 777,41	5 953,08
CC Sud Estuaire	7 492,87	0
Déchets tiers	6 719,92	0
TOTAL	25 990,20	5 953,08

GEVAL est autorisé à apporter des déchets tiers pour atteindre la capacité nominale de l'unité de compostage. Ces apports sont autorisés toute l'année sauf pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre. Ces derniers doivent répondre aux préconisations de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter (rayon de chalandise de 50 km maxi autour du site).

Les déchets tiers apportés par GEVAL en 2013 représentent 25,86 % des OMR admises sur le site, soit un total de 6 719,92 tonnes. La répartition de ce tonnage et sa provenance sont repris ci-dessous :

- Centre de transfert d'Arc en Ciel (Couëron - 44) : 4 796,08 tonnes
- Communauté d'Agglomération CAP Atlantique (44) : 1 510,36 tonnes
- Communauté de Communes de Loire Atlantique Méridionale (LAM) (44) : 413,48 tonnes

Depuis le 1^{er} octobre 2013, la Communauté de Communes de LAM apporte ces OMR sur le site à raison d'un camion par jour.

Ces apports sont conformes à l'arrêté préfectoral d'exploitation et à la limite géographique admise pour de tels apports fixée à 50 km autour de l'Eco Centre.

Au jour d'aujourd'hui, seuls les déchets verts issus de la CC de Pornic sont traités sur l'Eco Centre (6000 tonnes/an maxi), la CCSE ne souhaitant pas pour l'instant apporter les 38% auxquelles elle a droit.

Sur les 25 990 tonnes d'ordures ménagères réceptionnées sur l'usine de tri compostage en 2013, la chaîne de tri a permis d'extraire **367,6 tonnes de ferrailles**. Ces dernières ont été reprises puis valorisées par l'entreprise BARTIN Recycling de Guérande (44) jusqu'en juin 2013 puis par GDE à Montoir de Bretagne (44).

12 806,7 tonnes de refus de tri ont été stockées sur l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'Eco centre.

Tableau 21 : tonnages réceptionnés sur l'installation de stockage de déchets non dangereux en 2013

Produit	Année 2013
Refus légers en balles	11 488,30
Refus balistiques	836,06
Refus densimétriques	482,32
TOTAL	12 806,70

En 2013, 9 385,5 tonnes de compost d'OMR ont été produites en sortie d'affinage et 3 480,3 tonnes de compost de déchets verts, soit un total de 12 765,8 tonnes de compost en mélange.

Après l'étape de maturation, **8 847,5 tonnes de compost normé NFU 44051** ont été mises en stock sur la plate-forme extérieure au cours de l'année 2013.

On compte une production totale de 6 lots, en sachant que la production du lot 813 02 04 est « à cheval » sur 2012-2013 :

- | | |
|-----------------|-----------------|
| ✓ Lot 813 02 04 | ✓ Lot 813 08 19 |
| ✓ Lot 813 03 25 | ✓ Lot 813 10 04 |
| ✓ Lot 813 07 12 | ✓ Lot 813 12 23 |

En 2013, l'intégralité du compost produit s'est avéré conforme à la norme.

Les analyses correspondantes sont présentées ci-après.

Tableau 22 : analyses des lots de compost produit en 2013

		Lot 812 10 15	Lot 812 12 10	Lot 813 02 04	Lot 813 03 25	Lot 813 07 12	Lot 813 08 19	Lot 813 10 04	Lot 813 12 23	Moyenne	Norme
MS	% MB	51.4	50.3	48.7	50.9	61.4	51.38	80.1	62.4	61.24	> 30
pH		8.2	8.6	7.8	7.9	8.6	7.6	8.4	7.3	7.96	
MO	% MB	23.2	23	24.2	23.3	25	21.04	34.3	34.4	27.61	
N total	% MB	0.96	1	1.01	0.94	0.91	0.9	1.26	1.07	1.02	
P2O5	% MB	0.42	0.43	0.56	0.37	0.39	0.32	0.53	0.46	0.41	< 3
K2O	% MB	0.68	0.79	0.56	0.59	0.54	0.37	0.78	0.66	0.59	< 3
MgO	% MB	0.42	0.43	0.41	0.47	0.5	0.35	0.56	0.4	0.46	
CaO	% MB	4.24	4.91	4.44	4.15	4.19	3.3	5.29	4.68	4.32	
Chrome	mg/kg MS	59.6	94.8	59.7	47.1	55.9	37.8	38.1	29.8	41.74	120
Cuivre	mg/kg MS	165	154	167	151	127	137	132	94.8	128.36	300
Nickel	mg/kg MS	27.2	40.3	35.6	29.4	35.7	26	20	14.7	25.16	60
Zinc	mg/kg MS	462	509	505	455	400	399	387	316	391.40	600
Arsenic	mg/kg MS	6.3	4.4	5.4	2.7	1.3	7	3.5	3.6	3.62	18
Cadmium	mg/kg MS	0.9	1	0.9	0.81	0.8	0.9	0.71	0.7	0.78	3
Plomb	mg/kg MS	91.2	94	87.9	77.2	84.8	97	88.1	63.7	82.16	180
Mercurure	mg/kg MS	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.5	1.4	0.3	0.56	2
Sélénium	mg/kg MS	< 0.5	< 0.6	0.7	2.4	< 0.6	< 0.5	< 0.6	< 0.4	2.40	12
Verre et métaux > 2 22	% MS	0.1	0.1	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.3	0.14	2
Plastiques durs, textiles > 5 mm	% MS	0	0.1	0.03	0.48	0.31	0.34	0.46	0.63	0.44	0.8
Légers > 5 mm	% MS	0	0.08	0	0.12	0.14	0.2	0.22	0.22	0.18	0.3

10 528,59 tonnes de compost ont pu être commercialisées en 2013 (25 clients agriculteurs en 2013). A fin 2013, le stock est d'environ 1100 tonnes.

L'année 2013 a été marquée par les premières portes ouvertes de l'installation qui se sont déroulées le 15 juin 2013 (846 visiteurs) mais aussi par l'incendie survenu le 07 octobre sur l'alvéole A1 en exploitation de l'installation de stockage de déchets non dangereux.

8-3 Suivi Post exploitation de l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'Aiguillon

Afin de réduire les impacts préjudiciables sur l'environnement et la santé de l'homme, des travaux ont été réalisés sur l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'Aiguillon en 2013 :

8-3-1. Travaux réalisés en 2013

<i>Date ou Fréquence</i>	<i>Nature des travaux réalisés</i>	<i>Objectif visé</i>
En permanence	Dératisation du site et piégeage contre ragondins	Limiter la présence de nuisibles
3 fois par an	Tonte des pelouses de l'entrée du site et de la zone des lagunes	Intégration paysagère Limiter la présence de nuisibles
février 2013	Levé topographique de la zone d'enfouissement	Suivre les tassements
Mars 2013	Nettoyage de la dalle supportant la torchère	Faciliter l'écoulement des eaux pluviales
Mai 2013	Forage de 4 nouveaux piézomètres autour du site (PZ 9 à PZ12)	Analyse des eaux souterraines
Juin 2013	Réparation du débitmètre du poste de relèvement	Collecte des lixiviats
Juillet 2013	Remplacement d'une sonde piézométrique du poste de relèvement des lixiviats	Collecte des lixiviats
Juillet 2013	Fauche de la zone d'enfouissement	Intégration paysagère
Août 2013	Prélèvements et analyses de sol au droit de la parcelle 66	Suivre l'évolution de la qualité du sol
Août 2013	Pompage et nettoyage du puits lixiviats R8, R7 et R11 et curage des drains	Drainage des lixiviats.
septembre 2013	Nettoyage du PZ4' par injection d'air	Analyse des eaux souterraines

8-3-2. Faits marquants 2013

<i>Date</i>	<i>Description de l'évènement</i>
13 au 15 mai 2013	Forage de 4 nouveaux piézomètres autour du site (PZ 9 à PZ12)
23 mai 2013	Campagne de prélèvements élargie sur 16 piézomètres/puits autour du site
24 juin 2013	Réunion du Comité de suivi du site précédée d'une visite de l'installation
16 septembre 2013	Campagne de prélèvements élargie sur 16 piézomètres/puits autour du site
02-03 décembre 2013	Contrôle inopiné des rejets commandité par la DREAL
09 décembre 2013	Campagne de prélèvements élargie sur 16 piézomètres/puits autour du site

Suite à une demande exprimée par le collectif de riverains du site inquiet de l'impact de l'installation sur la qualité des eaux souterraines et superficielles, Monsieur le Préfet a demandé à la CC de Pornic d'élaborer un protocole d'injection de traceur au sein du massif de déchets. Ce protocole a ensuite été transmis à un hydrogéologue agréé pour une tierce expertise.

Au vu des conclusions de l'expert tiers, a été acté lors du comité de suivi du site du 17 octobre 2012, dans un premier temps, avant d'envisager un autre protocole, le fait d'étendre le réseau de piézomètres notamment en aval du site pour réaliser des analyses sur des paramètres précis représentatif des lixiviats. Ainsi, quatre nouveaux piézomètres ont été forés en mai 2013. Trois campagnes de prélèvements sur 16 puits ou piézomètres dont les quatre nouveaux ont eu lieu en 2013.

Ces analyses montrent que le stockage a un impact local sur la qualité de l'eau souterraine en périphérie immédiate du site. Cet impact est par contre limité aux abords immédiats du site.

9 – Réduction des flux et Mesures de Prévention

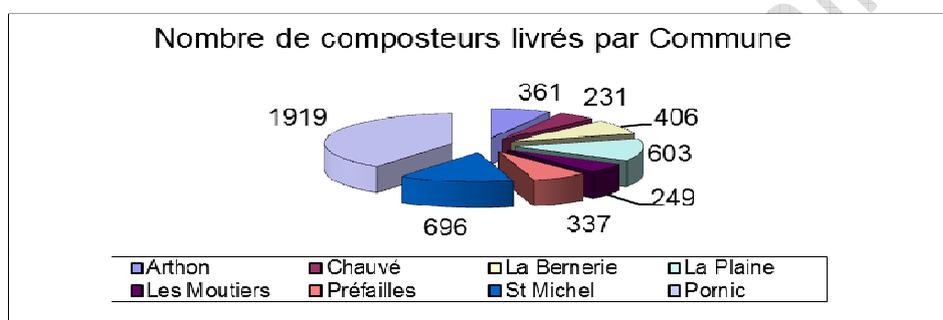
9-1 Actions menées sur la réduction des flux à collecter et à traiter

Les actions menées en 2013 par la Communauté de Communes de Pornic en vue de la réduction de la production de déchets ont été :

- 1) Campagne de **mise à disposition gratuite de composteurs individuels** de 400 litres et 600 litres en plastique recyclé (**94 composteurs livrés en 2013**)

De 2005 à fin 2013, la Communauté de Communes de Pornic compte **4802 composteurs distribués** sur son territoire.

Figure 9 : nombre de composteurs en place par commune à fin 2013



- 2) Le 5 avril 2013 : **participation à la Semaine du Développement Durable** sur le marché de Tharon en partenariat avec la mairie de Saint Michel Chef Chef – stand sur le tri sélectif et les éco-gestes (47 personnes de sensibilisées)
- 3) **10 animations dans les écoles** réparties sur **l'année scolaire 2012-2013** : sensibilisation de 545 enfants aux consignes de tri et à la protection de l'environnement,
- 4) Du 1^{er} au 7 juin 2013 : participation du Service Environnement à la **semaine des DEEEglingués**. Cette semaine nationale permet de faire un focus sur le recyclage des déchets d'équipement électriques et électroniques. Une communication sur les marchés des communes et sur les déchèteries de la Génrière et du Moulin de la Jarrie était faite. Un comptage des dépôts de DEEE était organisé et permettait à la CCP de participer à un concours national. Grâce aux dépôts (577 dépôts) et à la communication mise en place, la CCP est arrivée à la 10^{ème} place sur 39 collectivités (catégorie collectivité de - 50 000 habitants), (266 personnes de sensibilisées)
- 5) Le 3 mai 2013 : participation au **City Raid** de la Ville de Pornic,
- 6) Le 26 mai 2013 : participation aux **Escapades Atlantiques** organisées par le Conseil Général de la Loire Atlantique. Sensibilisation de 72 personnes,
- 7) Le 15 juin 2013 : **Portes Ouvertes de l'Eco Centre**. Organisées en partenariat avec la Communauté de Communes Sud Estuaire, ces portes ouvertes ont attirées 846 visiteurs,

- 8) Juillet/aout/septembre/octobre : **12 animations « tri sélectif »** réparties sur 6 communes de la Communauté de Communes de Pornic : 283 personnes sensibilisées,
- 9) Du **16 au 24 novembre 2013** : **Semaine Européenne de la Réduction des Déchets**. Le Service Environnement de la Communauté de Communes de Pornic organisait des visites de l'Eco Centre durant cette semaine. 172 visiteurs répartis sur 12 groupes de visites.

Figure 10: Porte ouverte de l'Eco Centre et semaine des Déééglingués



9-2 Mesure de prévention dans la collecte et le transport

Afin de garantir la sécurité des personnes, le prestataire de collecte se doit de respecter **la recommandation de la CNAM R 437** précisant que « la marche arrière n'étant pas prévue au code de la route, cette manœuvre constitue un mode de fonctionnement anormal même dans les impasses. En conséquence et par exemple, pour éviter les accidents dus aux marches arrière, il faut privilégier la création de points de regroupement à l'entrée de chaque impasse. »

Ainsi, un certain nombre d'habitants ramènent leurs conteneurs en bout d'impasse. D'autres bénéficient d'une collecte en sacs avec le passage d'un petit camion. Les services travaillent à la **suppression des marches arrière** sur l'ensemble du territoire.

B - INDICATEURS FINANCIERS

1 – Modalités d'exploitation du service d'élimination

La Communauté de Communes de Pornic a recours à la prestation de service pour assurer la collecte et le traitement des déchets.

Les noms des différentes sociétés étant intervenues sur le territoire de la Communauté de Communes de Pornic en 2013 sont présentés ci-dessous :

Tableau 23 : Nom des sociétés étant intervenues en 2013

	Arthon-en-Retz- Chauvé- La Plaine-sur-Mer, Pornic, Préfailles, St Michel Chef Chef, - La Bernerie-en-Retz, Les Moutiers-en-Retz
Collecte des ordures ménagères	COVED
Collecte sélective en porte à porte	COVED
Collecte sélective en apport volontaire et collecte des encombrants	COVED
Tri de la collecte sélective	COVED
Exploitation de l'Eco Centre	GEVAL – VEOLIA Propreté
Exploitation des 4 déchèteries	VEOLIA Propreté

2 – Prestations rémunérées à des entreprises sur contrat

2-1 Prestations de collecte

Tableau 24 : Montant des Prestations de collecte 2013

	TOTAL
Collecte des OM en porte à porte	1 298 236,08
Collecte des emballages légers au porte à porte	424 295,77
Collecte des journaux/magazines au porte à porte	343 744,29
Collecte du verre au porte à porte	194 136,87
Gestion du parc de bacs, caissette et colonnes et lavage, maintenance et entretien des conteneurs, lavage des PAV	46 967,27
Communication (ambassadeur de tri, calendriers...)	6 397,96
Tri des emballages	319 616,29
Tri des Journaux magazines	97 475,39
collecte des cartons des professionnels	37 101,10
Collecte des encombrants ménagers	30 026,97
Collecte du verre en apport volontaire	28 209,00
Collecte des emballages en apport volontaire	24 826,25
Collecte des journaux/magazines en apport volontaire	5 361,55
évacuation des emballages vers le CDT	28 835,85
évacuation des journaux vers le CDT	6 263,74
Nettoyage des abords de la déchèterie Pornic	4 644,13
collecte des corbeilles moloks	17 653,75
traitement des encombrants	18 734,75
Collecte supplémentaire (marchés)	3 798,19
Mise en place et retrait des bacs Week end	6 934,13
TOTAL HT 2013	2 943 888,65 €
Tva 7%	206 072,21
TOTAL TTC 2013	3 149 960,86 €

Pour l'année 2013, le coût de collecte des ordures ménagères et sélective et du tri a été de **3 149 960 TTC. (Rappel 2012 : 3 150 939 € soit -0.03% par rapport à 2013)**

2-2 Prestations d'exploitation des déchèteries

Tableau 25 : Montant des prestations 2013 pour l'exploitation des 4 déchèteries

	TOTAL
Gardiennage et exploitation des 4 déchèteries	244 464,04
Location bennes et compacteur	5 916,00
Total Gardiennage et exploitation	250 380,04
Evacuation et traitement du tout-venant	368 913,85
Evacuation et traitement du bois	153 267,55
Evacuation du Verre	2 762,21
Evacuation de la ferraille	21 145,59
Evacuation des Cartons	56 193,39
Broyage et évacuation des déchets verts	224 056,11
Evacuation et traitement des gravats	67 964,66
Evacuation et traitement des Huiles végétales	396,00
Evacuation et traitement des DMS	57 227,55
Evacuation et traitement de l'amiante	9 303,92
Total Evacuation et valorisation	961 230,82
TOTAL HT 2013	1 211 610,86 €
Tva 7%	84 812,76
TOTAL TTC 2013 TVA 7%	1 296 423,62 €
Recette matériaux et régularisation TTC	61 982,79 €
TOTAL TTC 2013 (réductions déduites)	1 234 440,83 €

Pour l'année 2013, le coût d'exploitation des déchèteries a été de **1 234 440 € TTC. (Rappel 2012 : 1 163 048 € soit + 6.13 % par rapport à 2012)**

2-3 Prestations de traitement des ordures ménagères et de déchets verts à l'Eco Centre

Tableau 26 : Montant de la prestation 2013 pour le traitement des ordures ménagères et déchets verts sur l'Eco Centre

Phase 3	TOTAL
Traitement des ordures ménagères	491 353,55 €
Traitement des déchets verts	35 123,17 €
TOTAL HT 2013	526 476,72 €
Tva 7%	36 853,37 €
TOTAL TTC 2013 TVA 7%	563 330,09 €

3 – Modalités de financement

3-1 Recettes liées à la Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères

Tableau 27 : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

	Produit 2012	Produit 2013
Communauté de Communes de Pornic	6 482 140 €	6 745 884 €

3-2 Recettes liées à la Redevance spéciale d'enlèvement des ordures ménagères pour le camping

Tableau 28 : Redevance spéciale pour les campings aménagés

	Recettes 2012	Recettes 2013
Communauté de Communes de Pornic	196 250 €	203 645 €

Tableau 29 : Redevance spéciale pour le camping libre

	Recettes 2012	Recettes 2013
Communauté de Communes de Pornic	235 492 €	221 000 €

3-3 Recettes liées à la Redevance spéciale d'enlèvement des ordures ménagères pour les professionnels

Depuis 2006, les artisans commerçants administrations et différents professionnels sont soumis à la redevance spéciale. Son montant est calculé en fonction du volume du bac et de la fréquence de ramassage.

Tableau 30 : Redevance spéciale pour les artisans commerçants

	Recettes 2012	Recettes 2013
Communauté de Communes de Pornic	286 260 €	291 552 €

3-4 Recettes liées à la taxe dépôt en déchèterie pour les professionnels

Tableau 31 : taxe dépôts en déchèterie

	Recettes 2012	Recettes 2013
Communauté de Communes de Pornic	30 028 €	42 055 €

3-5 Recettes liées au contrat Eco Emballages

La Communauté de Communes de Pornic a signé un contrat (barème E) avec la société Eco Emballages le 01 août 2011.

Tableau 32 : Soutien Eco Emballages

	Soutien Eco Emballages
Communauté de Communes de Pornic	421 311,95 €

Tableau 33 : recettes liées à la vente des matériaux

	Recettes liées à la vente des matériaux
Verre	57 107,89 €
Flaconnages plastiques	50 432,43 €
Acier	13 312,37 €
Aluminium	1 468,25 €
EMR (Cartonnettes)	36 633,20 €
ELA (Briques)	194,51 €
Soutien divers communication	760,52 €
TOTAL	159 909,17 €

3-6 Recettes liées à la reprise des papiers journaux magazines

Tableau 34 : Recettes liées à la reprise des papiers journaux

	recette liée à la reprise des papiers journaux
Recettes Chapelle d'Arblay (vente de matériaux)	76 946,53 €
Soutiens Ecofolio	51 053,24 € *

*Estimation sur la base des soutiens 2012

3-7 Recettes liées au contrat avec Eco-Systèmes (DEEE)

Tableau 35 : Soutien 2013 lié à la reprise des Déchets d'équipements électriques et électroniques

	Soutien lié à la reprise des DEEE
Soutien financier Eco Systèmes	16 797,56 €
TOTAL	16 797,56 €

3-8 Recettes liées au contrat avec Eco-TLC (Textile-Linge-Chaussures)

Tableau 36 : Soutien 2013 lié à la reprise des Textiles

	Soutien lié à la reprise des Textiles
Soutien financier Eco TLC	3 378,30 €
TOTAL	3 378,30 €

3-9 Recettes liées au contrat avec Eco-DDS (Déchets Diffus Spécifiques)

Tableau 37 : Soutien 2013 lié à la reprise des DDS

	Soutien lié à la reprise des DDS
Soutien financier Eco DDS	3 672,70 €

TOTAL	3 672,70 €
-------	------------

Document de travail

Le total des recettes liées au tri sélectif est présenté dans le tableau suivant.

Tableau 38 : Total de soutiens

	TOTAL soutiens
Soutien Eco-Emballages base 2013	350 100,00 €
Soutien Eco-Emballages régularisation *	71 211,95 €
Soutien Eco-Emballages développement durable *	18 327,65 €
Soutien lié à la reprise des matériaux	154 684,10 €
Soutien lié à la reprise des journaux **	127 999,77 €
Soutien financier Eco Systèmes	16 797,56 €
Soutien financier Eco TLC	3 378,30 €
Soutien financier Eco DDS	3 672,70 €
TOTAL	746 172,03 €
	soit 25,34% des coûts de collecte totaux HT

*Soutiens 2012

**Estimation sur la base des soutiens Eco-Folio 2012

4 - Indicateurs de coûts

On peut finalement donner les indicateurs suivants :

Tableau 39 : Indicateurs de coût*

	base	indicateurs
Coût de collecte par tonne collectée	16 721,07 t**	188,38 €/T
Coût de collecte par habitant permanent collecté	34 468 hbts	91,39 €/hab
Coût de collecte par habitant réellement collecté	49 177 hbts	64,05 €/hab
Coût du traitement par tonne traitée sur l'Eco Centre	11 777,41 t	47,83 €/T
Coût du traitement par habitant permanent	34 468 hbts	16,34 €/hab
Coût de traitement par habitant	49 177 hbts	11,46 €/hab

*N'intégrant pas les coûts d'investissements.

**Tonnage collecté sur la Communauté de Communes de Pornic en 2013 : 16 721,07 t (comprenant les ordures ménagères, le tri sélectif et les encombrants)

Localisation des déchèteries, les déchets acceptés et les particularités

